

**MAIRIE
DE
SAUSHEIM**



JG/LB

**PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUSHEIM
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022 A 19 H 30**

Présents : Guy OMEYER, Danièle MIMAUD, Robert FEKETE, Michèle DUDA, Denis LIGIBEL, Sophie LENET, Laurent GRAFF, Catherine CHEMIN, Dominique HABIG, Fabienne BEYER, Nadia BENTZ, Christian SCHIEBER, Jeannine SPENLE, Laurent STADELMANN, Marie-Christine GOEPFERT, Adrien DUDA, Michel DE LA TORRE, Karine LEMART, Jean-Jacques MISSLIN, Maria BUTZ, Adrien GALLIATH, Cédric HEMMERLIN, Anne-Gaëlle WEISS

Excusés : Daniel BUX, Jeannine SPENLE (en cours de séance), Muriel WALTER, Céline ELMINGER, Laurent SCHAEGIS, Catherine KEMPF, Jessica CHEVALIER

Procuration : Muriel WALTER à Sophie LENET
Jeannine SPENLE à Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Jean GAUGLER – Directeur Général des Services

ADMINISTRATION GENERALE

**POINT N°1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
29 AOUT 2022**

Celui n'appelant aucune remarque, ni observation, est adopté à l'unanimité.

**POINT N°2 : DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DU CREMATORIUM DE
L'ILL – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE ET DU RAPPORT
FINANCIER 2020/2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel d'activité 2020-2021 ainsi que le rapport financier 2020-2021 du crématorium de l'Ill, présentés par la société de Pompe Funèbre Alain HOFFARTH, dans le cadre de la délégation de service public qui lui est confiée.

POINT N°3 : ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte du début des travaux d'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mission avec l'association EGEE délégation Sud Alsace
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire

POINT N°4 : FONDS CLIMAT NOUVELLE DONNE - DEMANDE DE SUBVENTION

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Charge Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

FINANCES

POINT N°5 : CLOTURE DE LA REGIE D'AVANCES « FRAIS DES ELUS »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de la clôture de cette régie.

AFFAIRES SCOLAIRES

POINT N°6 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX A L'ASSOCIATION « LES COPAINS D'ABORD » POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES, ACCUEILS DE LOISIRS, STAGES ET SPORTS DE PROXIMITE – AUTORISATION DE SIGNER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition.

Prochaine Séance du Conseil Municipal : Lundi 24 octobre 2022

 Le Maire

Guy OMEYER